

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 25 juin 2020

Présidence de M. Vito Vita

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 59-2020 de la Municipalité du 16 mars 2020,

Oùï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

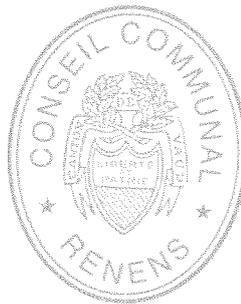
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

APPROUVE la réponse de la Municipalité au postulat Elodie Golaz Grilli intitulé « Le fléau des mégots de cigarettes ! ».

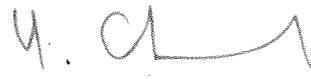
Ainsi délibéré en séance du 25 juin 2020

Le Président


Vito Vita



La Secrétaire


Yvette Charlet